



**INSURRECTION** – Défense d'une barricade, 29 juillet 1830, d'Achille-Louis Martinet. Le soulèvement des 27, 28 et 29 juillet 1830, appelé les Trois Glorieuses, renverse le roi Charles X, qui prend la fuite. Louis-Philippe I<sup>er</sup> monte sur le trône et installe la monarchie de Juillet.

**BATAILLE DE TRENTON** – Washington traversant le Delaware, 1851, d'Emanuel Leutze. Dans la nuit du 25 au 26 décembre 1776, le général américain lance l'attaque contre les Hessois lors de la guerre d'indépendance des Etats-Unis contre la Grande-Bretagne.

**ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN LAVAL ET PIERRE DARDOT**

## « L'ÉTAT NE RÉSOUT PAS LES PROBLÈMES D'ORGANISATION POLITIQUE DES PEUPLES »

Pour le sociologue et pour le philosophe, gouverner, c'est orienter indirectement la conduite des hommes afin qu'ils fassent d'eux-mêmes ce que l'on attend d'eux. Un exercice difficile où l'on s'aperçoit souvent que « le gouvernement ne commande pas l'Etat ».

PROPOS RECUEILLIS PAR GAÏDZ MINASSIAN

Universitaires à Paris-X-Nanterre, le sociologue Christian Laval et le philosophe Pierre Dardot se sont spécialisés sur le concept d'Etat moderne. Ils viennent de publier *Dominer. Enquête sur la souveraineté de l'Etat en Occident* (La Découverte, 2020).

### Quelles différences faites-vous entre gouverner l'Etat prémoderne et l'Etat moderne en Europe ?

L'Etat occidental s'identifie à ce qu'on appelle la modernité. D'ailleurs, un signe ne trompe pas : le mot « Etat » n'est pas en usage avant la fin du Moyen Age, quand le mot « *status* » remplace « *regimen* » ou

« *respublica* », soit vers le XV<sup>e</sup> siècle. La question, assez classique, devient : qu'est-ce qui distingue « l'Etat rationnel », dont parlait le sociologue allemand Max Weber, des formes politiques qui l'ont précédé ? L'Etat n'a pas toujours existé, et l'on peut même tenir que, dans l'histoire humaine, les sociétés à Etat sont très minoritaires. Il y a Etat lorsqu'il existe une certaine centralisation politique et un pouvoir de coercition de l'instance politique sur les sujets. Mais l'Etat moderne a des caractères plus spécifiques. C'est une entité juridique et administrative séparée de la personne du roi ou de l'empereur, mais distincte aussi de l'ensemble des citoyens. Cette séparation est due en grande

BRIDGEMAN IMAGES

AKG/NORTH WIND PICTURE ARCHIVES

partie à la mise en place d'un droit formaliste et d'un fonctionariat dépendant de l'autorité centrale. Max Weber caractérisait l'Etat moderne par sa rationalité formelle. Mais ce principe de double séparation et ce critère de rationalité juridique et bureaucratique, s'ils permettent d'isoler une entité institutionnelle spécifique, ne suffisent pas encore à définir l'Etat moderne. Il faut ajouter l'essentiel. Il existe un Etat lorsque cette « personne fictive » de l'Etat est souveraine, c'est-à-dire se définit comme une « *puissance absolue et perpétuelle* », comme l'a dit l'économiste Jean Bodin. C'est ce critère de souveraineté qui confère à l'Etat le double monopole de la loi et de la violence « légitime » sur un territoire, parce qu'elle est inséparable de l'ordre juridique dont l'Etat est le producteur et le garant. Et si l'Etat peut en être la source et le garant, c'est parce qu'il est l'objet d'une croyance qui ne relève pas du formalisme juridique « rationnel » mais d'une plus obscure raison d'ordre spirituel et même religieux. L'Etat moderne est d'essence religieuse. Ce qui est occulté dans le discours savant sur la politique, c'est précisément ce que l'historien Ernst Kantorowicz a bien montré : l'Etat est affaire de « mystère », il est mystique dans ses fondations.

### A quoi s'exposent gouvernants et princes si la fondation de l'Etat est mystique, comme vous le dites ?

Ils s'exposent à ce qu'on appelle aujourd'hui dans le jargon contemporain une « déréglabilisation ». Il arrive des moments où la

croyance nécessaire à la domination étatique ne marche plus, ou bien se déplace en changeant d'objet. C'est évidemment l'un des problèmes les plus aigus que rencontre un pouvoir d'Etat. Weber, encore lui, accordait un rôle central à la légitimation. Depuis, tous les commentaires politiques utilisent cette grille de lecture. Mais cette banalisation ne doit pas cacher la portée de cette analyse. Malgré la sécularisation du pouvoir, c'est toujours par le moyen d'une croyance dans une origine sacralisée, un fait d'armes ou une supposée incarnation de l'unité nationale ou de la volonté du peuple qu'un pouvoir se stabilise, se reproduit, se renforce. Les Etats faibles, sans légitimité, comme on en voit dans beaucoup d'ex-colonies, et de plus en plus dans les anciennes grandes puissances, sont alors obligés d'avoir recours à la plus grande violence, voire à la terreur, pour se conserver.

Mais cela ne suffit souvent pas à la stabilisation quand la croyance qui fait l'autorité se déplace vers d'autres entités non étatiques, parfois des partis révolutionnaires, des forces religieuses, des gardiens de la tradition, des milices ou des armées qui échappent au contrôle central. De façon plus spécifique, la crise de la démocratie dite représentative n'est pas toujours prise suffisamment au sérieux. On croit qu'il suffirait d'un peu plus de « participation » ou de « concertation » pour que la foi revienne dans les bienfaits et les vertus des gouvernants. On ne se rend pas suffisamment compte que c'est la capacité même de « représenter une volonté »

**CHRISTIAN LAVAL**  
Professeur émérite de sociologie à l'université Paris-X-Nanterre.

**PIERRE DARDOT**  
Philosophe, chercheur à l'université de Paris-X-Nanterre.

Coauteurs de *Ce cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie* (La Découverte, 2016), de *L'Ombre d'Octobre. La Révolution russe et le spectre des soviets* (Lux, 2018) et de *Dominer. Enquête sur la souveraineté de l'Etat en Occident* (La Découverte, 2020).

► générale » qui est en cause, surtout quand le pouvoir politique lui-même est tourné contre les intérêts de la grande masse de la population, comme c'est le cas avec les politiques néolibérales qu'il est conduit à imposer.

### L'Etat moderne est-il définitivement synonyme de puissance ? Peut-on imaginer gouverner autrement que par le principe de puissance ?

L'Etat souverain se définit comme une domination exercée sur une population à l'intérieur d'un territoire strictement délimité. Bien entendu, l'imagination politique n'a pas été toujours silencieuse et l'on ne compte plus les esprits dissidents qui ont cherché d'autres modes d'organisation politique. On peut notamment mentionner la tradition anarchiste et même le socialisme des origines, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui ont vu dans la société et dans les forces coopératives qui la constituent un ordre immanent qui pouvait et même qui allait remplacer l'ordre étatique aliénant. Ces perspectives d'auto-gouvernement ont été déçues au XX<sup>e</sup> siècle du fait du triomphe d'un communisme d'Etat qui a exacerbé les manifestations les plus arbitraires et les plus violentes de la puissance étatique occidentale.

Mais cela ne nous empêche pas aujourd'hui d'imaginer de nouvelles formes d'institutions authentiquement démocratiques aussi bien au niveau local, national que mondial, qui iraient au-delà de la souveraineté étatique, laquelle n'est jamais qu'une forme politique qui a été forgée au Moyen Age dans les hauts lieux du pouvoir pontifical. Par un défaut d'imagination, on a souvent le sentiment que l'Etat souverain est une réalité qui échappe à l'histoire, qu'il a toujours été là, et qu'il le sera toujours. On a peine à penser qu'il pourrait avoir fait son temps en raison de son incapacité à faire face aux grands défis mondiaux du siècle ou des siècles devant nous, par exemple la crise climatique.

Rappelons un épisode trop oublié. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, sous le double effet de la sociologie durkheimienne et du solidarisme, un juriste comme Léon Duguit dénonçait l'archaïsme de la doctrine de la souveraineté et de l'Etat-puissance, et il en appelait à un Etat des services publics soumis à l'obligation positive de satisfaire les besoins objectifs de la collectivité. C'était une vue d'avenir, mais beaucoup trop optimiste, car le principe de souveraineté n'a jamais été remplacé intégralement par celui des services publics. Nous en sommes là, coincés dans un compromis fragile entre le principe ancien de la souveraineté et celui des services publics. Contrairement à ce que l'on dit parfois, le néolibéralisme a en réalité réactivé les vieux réflexes étatistes contre l'extension des services publics.

### Les Etats-nations n'ont-ils pas fondé leur puissance sur l'idée d'empire et la colonisation ?

Les Etats-nations émergent vers la fin des années 1840, au moment où la colonisation se développe et s'étend à une échelle inédite. Les deux phénomènes sont étroitement liés : l'Etat-nation s'est affirmé en fabriquant ce que Max Weber appelle la « *légende d'une mission providentielle* », dont la nation serait investie en raison de sa supériorité culturelle et qui a légitimé ses conquêtes coloniales. C'est entre 1880 et 1914 que se constituent les empires coloniaux dans la terreur et la violence. C'est au nom des trois « C » – civilisation, christianisme, commerce – que la Conférence de Berlin proclame la liberté du commerce dans le bassin du Congo. En Belgique, le Congo est d'abord réduit à une propriété personnelle de Léopold II, bien avant de devenir une colonie. Le Congo français imite ensuite l'exemple belge en attribuant des

terres par concession à de grandes compagnies. C'est l'âge de l'« Etat-nation impérial ». Le déboulonnage des statues apparaît aujourd'hui comme un retour du refoulé du passé colonial des Etats-nations.

### L'Europe a exporté et imposé son modèle de l'Etat moderne dans le monde. Et pourtant, les Etats non occidentaux n'ont-ils pas, pour la plupart, des problèmes de gouvernance liés à une autre historicité et à leur incapacité à surmonter leurs propres défaillances ?

Les colonisations d'abord, puis les décolonisations ont débouché sur la diffusion mondiale de la forme Etat. L'Etat occidental a été l'objet d'une grande illusion : en important ce modèle politique, tous les peuples seraient en quelque sorte sur un pied d'égalité, en paix relative les uns à l'égard des autres, et chacun en sécurité chez soi. Un peu comme si l'équilibre westphalien allait s'étendre à la planète. Notons que cette illusion est au fondement même de l'ordre inter-étatique onusien fondé sur le principe sacré de la non-ingérence, même s'il y a eu quelques tentatives de dépassement juridique, sans grands effets d'ailleurs en matière de défense des droits de l'homme, de protection des populations et de respect de l'environnement.

Cette importation généralisée, qui s'est faite selon des modalités d'ailleurs très variables, comme l'a montré le politiste Bertrand Badie (*L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, 1995), a conduit à des résultats très contradictoires. D'une part, à l'affirmation d'Etats très puissants, engagés dans une lutte de rivalité avec les autres et donc très dangereux, souvent surarmés, et de moins en moins aptes à coopérer pour résoudre les questions globales. Et d'autre part, à la crise chronique d'Etats supposés unitaires, mais en réalité non viables, en porte à faux avec l'histoire du pays, niant l'hétérogénéité des populations, et dirigés par des dynasties improbables et des oligarchies prédatrices qui, par des pratiques de clientélisme et de répression, confondent le trésor public avec leurs propres patrimoines. Dans les deux cas, la forme Etat qui s'est imposée partout ne résout pas les problèmes d'organisation politique des peuples, et encore moins les besoins d'organisation politique du monde.

### Peut-on réellement gouverner un Etat qui n'est pas fondé sur le principe du contrat social ?

Jamais un Etat souverain n'a été réellement fondé sur le principe du contrat social, même si nombreux furent et sont encore les Etats qui se prétendent fondés sur un tel principe. En effet, ce principe renvoie à la théorie du droit naturel, selon laquelle les gouvernants sont légitimes tant qu'ils respectent les droits réputés « naturels » des individus. L'Etat issu de la révolution américaine de 1776 se réclama d'une Déclaration des droits qui doit beaucoup à John Locke, philosophe anglais du XVII<sup>e</sup> siècle : le peuple serait le juge suprême habilité à trancher tout différend entre les pouvoirs institués et lui-même. De son côté, l'Etat issu de la Révolution française s'est légitimé par une théorie inspirée de Jean-Jacques Rousseau selon laquelle la puissance législative, et non la puissance exécutive, est seule dépositaire de la « volonté générale ». Toute la question est de savoir si un tel principe de légitimation est capable de fonder un Etat, c'est-à-dire de garantir sa stabilité et sa permanence. Il est permis d'en douter.

### Qui gouverne l'Etat-nation ?

Selon la théorie moderne de l'Etat, c'est la nation qui serait « souveraine », ou le peuple, par la médiation de ses représentants. Ces derniers font la loi qui est mise en œuvre par l'administration d'Etat, laquelle est censée être sous le contrôle des

représentants de la nation ou du peuple. Cette chaîne de représentation et de contrôle n'est certes pas sans effet, car tout n'est pas permis au législateur, pas plus qu'à ceux qui gouvernent l'Etat. Mais la sociologie politique a depuis très longtemps déconstruit cette machine fictive en montrant le rôle des partis et des « barons » qui les dominent, les effets de la professionnalisation politique, ou encore la fonction dirigeante des hauts fonctionnaires dans la définition des politiques publiques. On pourrait y ajouter tous les nœuds complexes et peu apparents qui lient entre eux les différentes oligarchies économiques, politiques, médiatiques, administratives, à quoi il faudrait encore ajouter le rôle des structures et organisations supranationales qui composent une sorte de « métapouvoir » à la fois dépendant des Etats mais ayant aussi une action normative sur chacun d'entre eux, notamment sur les plus faibles. L'idéal du peuple souverain a pourtant toujours une certaine « efficacité symbolique ». Il constitue un point d'appui de la critique des gouvernants, ceux qui « ne nous représentent pas », comme disaient les manifestants du « mouvement des places » il y a déjà dix ans. Mais tant que la question de la représentation ne sera pas interrogée et inquiétée, tant que la démocratie ne sera qu'une sélection des représentants, on aura toujours affaire à cette dimension de substitution et à cette logique d'accaparement du pouvoir par une « classe politique ». Et on peut même aller plus loin : tant qu'on restera attaché à cette mythologie d'un Etat incarnant la nation ou le peuple, ce sera en réalité « l'Etat automate », c'est-à-dire l'administration des hauts fonctionnaires, qui « gèrera » les affaires du pays, en toute irresponsabilité « légale-rationnelle ». La gestion des stocks ératiques de masques et des tests par l'administration française lors de la crise liée à la pandémie en a donné un exemple tragique.

### Quelle est la plus grande difficulté dans l'acte de gouverner ?

Tout dépend de ce que l'on entend par « gouverner ». Gouverner, c'est diriger, mais de quelle manière ? Le philosophe Michel Foucault a fait remarquer que le terme a d'abord pris le sens de « commander » : on gouverne la cité ou l'Etat, souvent comparé à un navire que commande un pilote. Puis, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il acquiert un nouveau sens, celui d'une conduction oblique et indirecte : gouverner, c'est orienter les individus, non en leur commandant directement ce qu'ils doivent faire, mais en les mettant dans des situations où ils sont amenés à choisir d'eux-mêmes ce qu'on veut qu'ils fassent. Cependant, ce dernier sens n'a pas, loin s'en faut, annulé le premier, celui de commandement. Car, pour obtenir que les individus se conduisent de cette manière, il faut au préalable imposer des situations ou des conditions dont ils ne veulent pas, et ceci requiert souvent le recours à la contrainte et à la violence. Mais le véritable objet du gouvernement, ce sont les hommes et les populations. Ce qui est difficile, c'est d'orienter indirectement la conduite des hommes. Encore une fois, à rebours d'une illusion tenace, l'affaire des stocks de masques a montré que le gouvernement ne commande pas l'Etat.

### Gouverner un Etat démocratique, est-ce plus difficile que gouverner un Etat autoritaire ?

La question sous-entend la possibilité d'une différence de degré dans la difficulté. Elle laisse également entendre que gouverner un Etat démocratique serait plus difficile car il faudrait obtenir le consentement des gouvernés, ce dont les dirigeants d'un Etat autoritaire peuvent se passer. C'est méconnaître que les Poutine, Erdogan, Bolsonaro ou Orban rencontrent chacun des difficultés à gouverner.

« AUJOURD'HUI, LA STRUCTURE INTERÉTATIQUE DU MONDE S'AVÈRE INCAPABLE DE FAIRE FACE AUX CRISES GLOBALES, DONT LA PANDÉMIE DE COVID-19 NOUS A DONNÉ UN SINISTRE AVANT-GOÛT »

Il leur faut se faire légitimer par le vote, quelque forme qu'il prenne (référendum-plébiscite ou autre). Ce qu'ils ne supportent pas, ce n'est pas le vote en lui-même, c'est la séparation des pouvoirs qui est au principe de l'Etat de droit. D'où l'idée de la « démocratie illibérale » : la souveraineté du peuple contre l'indépendance de la justice et le contrôle de l'exécutif. Mais que faut-il entendre par « Etat démocratique » ? Veut-on signifier par là que les dirigeants d'un tel Etat se légitiment par des élections périodiques ? Cela ne fait pas la démocratie. Ou bien veut-on indiquer un type

d'Etat dans lequel les gouvernants, loin d'être élevés au rang de représentants, seraient contrôlés en permanence par les gouvernés ? Dans ce dernier cas, gouverner signifie être capable de rendre des comptes auprès des gouvernés de ses choix. C'est assurément difficile.

### Les crises de l'Etat-nation sont-elles d'abord des crises de gouvernance ?

Michel Foucault a forgé l'expression de « crise de gouvernementalité », qui a fait florès ces dernières décennies. Selon lui, il arrive ainsi des tournants de l'histoire où les gouvernés ne veulent plus être gouvernés de la manière dont ils le sont, résistent et parfois se révoltent au point que les gouvernants sont amenés à inventer de nouvelles formes de gouvernement des hommes. Avec la crise du pastorat chrétien, celle de l'Etat mercantiliste, celle du libéralisme traditionnel, ou celle de l'Etat-providence keynésien, on aurait ainsi affaire à une longue série de crises non pas de la gouvernance entendue comme gestion, mais du gouvernement des individus et des populations.

Ce à quoi nous avons affaire aujourd'hui semble un peu différent. Car ce qui éclate aujourd'hui, c'est la crise de l'Etat-nation comme forme d'organisation politique. Non pas, comme on le dit parfois, que ce modèle aurait été purement et simplement supplanté par la globalisation capitaliste. En réalité, l'Etat a joué et continue de jouer un rôle très actif dans la globalisation en imposant la concurrence généralisée des économies et des structures sociales et politiques. Le principe de souveraineté est loin d'avoir été effacé, il fait même un très bruyant « retour » discursif, sans jamais avoir disparu. Mais cela ne peut que précipiter une crise majeure dans la mesure où la structure interétatique du monde s'avère absolument incapable de faire face aux crises globales, dont la pandémie de Covid-19 nous a donné un sinistre avant-goût. La question est de savoir si l'humanité sera capable d'aller au-delà du moment historique de l'Etat-nation.

### Peut-on justement dépasser l'Etat sans éviter le chaos ?

L'Etat souverain se justifie couramment par un chantage au chaos, selon un modèle tiré de Thomas Hobbes souvent extrêmement simplifié. L'absence d'Etat égalerait l'anarchie, c'est-à-dire la guerre de tous contre tous. Cette idée que l'on trouve sous une forme radicale dans toute la tradition contre-révolutionnaire est aussi très présente dans la tradition issue de la Révolution française. Aujourd'hui en France, la répression policière la plus violente est justifiée par la défense de « l'ordre républicain », formule euphémisée et hypocrite qui signifie en réalité la défense du principe étatique lui-même. On est aux antipodes d'une pensée réellement démocratique, laquelle voudrait que l'unité ne soit pas cet absolu imposé depuis le centre sur des entités locales et des individus atomisés, mais le résultat d'une mise en commun des idées et des activités selon une logique fédérative théorisée par un communalisme d'inspiration proudhonienne. Depuis la Commune de Paris, toutes les révolutions ont connu une expérimentation de ce genre, que l'on retrouve aujourd'hui au Chiapas, au Mexique, ou au Rojava, enclave kurde dans le nord de la Syrie. ■